



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travail

Question écrite n° 58009

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur le comptage de l'absentéisme dans la fonction publique. En effet, selon un récent rapport, on ne compte pas moins de six méthodes de comptage de l'absentéisme dans la fonction publique. Le secteur privé dispose d'une seule méthode qui lui est imposée de surcroît par la loi. Il demande quelles dispositions compte prendre le Gouvernement afin d'aligner le secteur public sur le secteur privé en ce qui concerne le comptage de l'absentéisme.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58009

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5105

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)